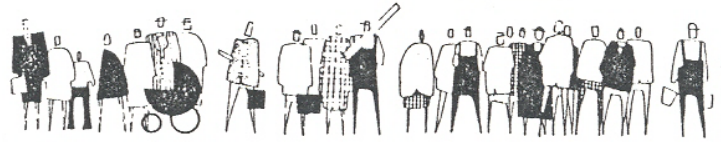


LA FABRICA CITOYENNE

Ensemble parlons politique



N°21–Mars 2018

La Fabrica Citoyenne : association fabrégquoise ouverte à toutes et à tous

La Fabrica citoyenne a pour but de susciter et d'animer la réflexion et l'action citoyennes pour promouvoir les valeurs démocratiques, la solidarité, et l'écologie.

Discuter, informer sur les enjeux et les problèmes de notre village, pour inciter le plus grand nombre à s'intéresser et à se mêler de ces questions, sans crainte de sortir du consensus, voilà ce que nous vous proposons à l'occasion de rencontres, de spectacles ...

La classe politique nationale et locale ne considère et ne consulte la population qu'au moment des élections. Une telle situation favorise l'abstentionnisme. Elle éloigne les citoyens des sujets qui les concernent : transports, école, environnement, sécurité, loisirs ...

Nous souhaitons promouvoir une citoyenneté active : être d'une cité signifie se préoccuper des affaires de celle-ci et favoriser des interactions entre les citoyens et leurs représentants.

Notre association est riche des Fabrégquoises et Fabrégquois qui nous ont déjà rejoints et nous invitons à venir nous rencontrer tous ceux qui ont envie de s'informer, débattre des conditions de vie à Fabrègues et dans la Métropole.

Notre association diffuse périodiquement un bulletin dans lequel elle informe de ses activités.

Elle dispose aussi d'un site internet : <http://www.fabregues.info> sur lequel on peut trouver des informations actualisées, ainsi que l'activité au conseil municipal des élus « Fabrègues Citoyenne ».

La Fabrica Citoyenne ne bénéficie d'aucune subvention et n'a pas accès au bulletin municipal.

Liquidation de l'usine Schneider, 54 salariés licenciés à Fabrègues

L'usine, située aux 4 Chemins, fabrique des transformateurs électriques. Au cours des années 1990-2000, l'usine appartenait à Areva, une entreprise publique. Elle marchait alors à plein régime, avec plus de 300 salariés. Et elle fournissait aussi du travail à 450 artisans et entreprises de la région.

En 2010, N. Sarkozy a ordonné la vente de la branche distribution d'Areva-T&D à Schneider, concurrent direct d'Areva pour la production de transformateurs (voir le n°2 de notre bulletin de décembre 2009 visible sur <https://www.fabregues.info/category/bulletins/>).

L'objectif de Schneider est alors d'éliminer cette concurrence pour augmenter ses profits.

A partir de là, les choses se gâtent dans l'Hérault car Schneider est intéressé par les brevets et les clients d'Areva mais pas par le personnel.

L'usine de la Pompignane est fermée en 2013. A Fabrègues, une moitié des postes est progressivement supprimée. Puis en 2015, un PSE, plan de "sauvegarde de l'emploi", supprime les 2/3 des 150 postes restants : beaucoup de

licenciements et quelques reclassements à l'usine Schneider de Mudaison mais avec perte de la qualification et donc chute du salaire.

Et en plus, dans les postes restants à Fabrègues, les CDI sont progressivement remplacés par des intérimaires, plus facilement licenciables (voir l'article dans notre n°15 de janvier 2015 et dans le n°17 d'octobre 2015).

Dernier acte dans la liquidation de l'usine de Fabrègues: la direction du groupe Schneider Electric vient d'annoncer la fermeture définitive et le licenciement de ses 54 salariés.

Cette entreprise était pourtant rentable, mais ses salariés ont été victimes du capitalisme financier.

Une logique du profit implacable, à laquelle les récentes ordonnances d'Emmanuel Macron réformant le code du travail ouvrent un boulevard.

Pour en sortir, il faudra bien mettre au pas la finance, réduire les inégalités sociales et mettre le développement humain au centre du système économique.

LAICITE : Lettre à M. le Maire envoyée le 27 janvier

Monsieur le Maire,

Nous revenons sur le dernier numéro FABREGUES INFO, n°22 de novembre décembre 2017, qui, dans ses colonnes « vie associative », offre une fois encore une demi page à la propagande de l'association du prieuré Saint François de Sales.

En votre qualité de maire de notre Commune, vous êtes le directeur de la publication du journal municipal qui constitue un élément de communication et transcrit la parole officielle de l'équipe municipale.

FABREGUES INFO est une édition municipale, donc un bien public, édité sous votre responsabilité.

La loi de 1905 qui fixe le cadre de la séparation de l'église et de l'Etat, assure la liberté de conscience. Dans l'espace public, les citoyens ont le droit d'afficher leur préférence religieuse. Mais la neutralité s'impose à l'Etat et à ses représentants, aucune propagande ne pouvant être tolérée au sein des services publics.

En autorisant ou en acceptant que soit publiée dans le journal de notre commune cette propagande, vous remettez en question ce principe même de laïcité, facteur de paix et de liberté.

D'une part parce que la religion relève de la sphère privée et que notre République demande à l'Etat d'affirmer sa neutralité et son indépendance à l'égard des institutions religieuses.

D'autre part parce que l'article 2 de cette même loi interdit toute dépense publique relative à l'exercice d'un culte, comme sont interdits la mise à disposition d'un bien public et l'octroi de subventions pécuniaires ou en nature aux associations culturelles. La collectivité publique n'a pas à faire paraître, dans une publication financée par les impôts des administrés, une annonce publicitaire favorisant une activité religieuse.

Enfin, parce qu'en votre qualité de chef de l'administration communale, vous avez l'obligation d'interdire tout acte de prosélytisme

religieux. L'article paru dans ce journal municipal est bien un acte de prosélytisme puisqu'il assure la propagande d'un groupe religieux qui vise à faire des adeptes, se dit prêt à nous accueillir en précisant très clairement son adresse et les jours et horaires d'offices.

Il nous paraît nécessaire, dans cette période trouble où certains peuvent perdre leurs repères et d'autres ajouter à la confusion des esprits, de revenir sur les textes fondateurs de notre République. Notre société démocratique, dans laquelle plusieurs religions co-existent, doit assurer à chacun le respect de ses convictions personnelles.

Dans notre Commune, cette obligation vous incombe puisque vous êtes le garant de ces institutions auxquelles nous sommes, vous et nous, également attachés. Nous en appelons donc à votre plus grande vigilance afin que notre journal municipal retrouve la neutralité religieuse, principe fondateur de la laïcité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre parfaite considération.

Au moment de boucler notre publication, nous découvrons le dernier numéro FABREGUES INFOS dans lequel, une fois encore, le prieuré St François de Sales affiche sur une demi page sa propagande.

Une large place est également offerte à la paroisse catholique St Bazile du Coulazou. Gageons que dès le prochain numéro FABREGUES INFOS, chacune des autres principales religions (protestants, juifs, musulmans, bouddhistes, ...) auront à coeur d'étaler leur propagande dans les mêmes conditions.

Tous les laïques convaincus, agnostiques, athées, défenseurs de la libre pensée, auront-ils chacun leur demi page également pour respecter la neutralité républicaine ?

Le bulletin pourrait désormais se nommer FABREGUES INFOS SPIRITUELLES ET CULTUELLES.

La Fabrica Citoyenne : pour adhérer ou soutenir (10 €, 5€)

Courriel : fabricacitoyenne@fabregues.info

Site : www.fabricacitoyenne.com

Contacts : Sylvie Doumenc Tél : 04.67.85.18.94 ou Michèle Matéo Tél : 04.67.85.16.88

Mairie : Frénésie tardive pour le logement social !

Un logement pour tous est le défi qu'une équipe municipale se doit de relever.

-La loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain (SRU) entrée en vigueur en 2000, a profondément modifié les règles d'urbanisme, notamment en matière de logement social. L'article 55 oblige les communes à disposer de 20% de logements sociaux (25% depuis 2012). Se loger pour les familles modestes est un problème récurrent dans la plupart des grandes agglomérations ; d'ailleurs, les 2/3 des ménages de l'Hérault étaient et restent éligibles à de l'habitat à loyer modéré. Et pourtant de nombreuses communes des banlieues résidentielles, notamment autour de Montpellier, ont choisi de ne pas respecter leurs obligations, de solidarité territoriale, victimes de l'idéologie « du tous propriétaires » et d'une certaine peur de la mixité sociale.

Le Maire de Fabrègues en est à son troisième mandat et est dans l'exécutif municipal depuis 1989.

Or entre 1989 et 2006 quasiment aucun logement social n'a été construit ou aménagé alors que près de 1000 résidences ont été réalisées dans la période. En 2006, il y avait 15 logements HLM (soit 0,7%).

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'agglomération 2007-2012 fixait comme objectif à la commune de Fabrègues la construction de 60 logements chaque année, dont 22 à loyer modéré. Si globalement le quota construit a été dépassé (82 logements/an en moyenne) seulement 14 logements sociaux locatifs ont été réalisés, d'où la sanction financière dès 2013 (100 000€) !

Le PLH 2013-2018 fixe à la commune un objectif de 160 lgts/an dont 48 sociaux. En 2015, le taux n'est encore que de 3,6%.

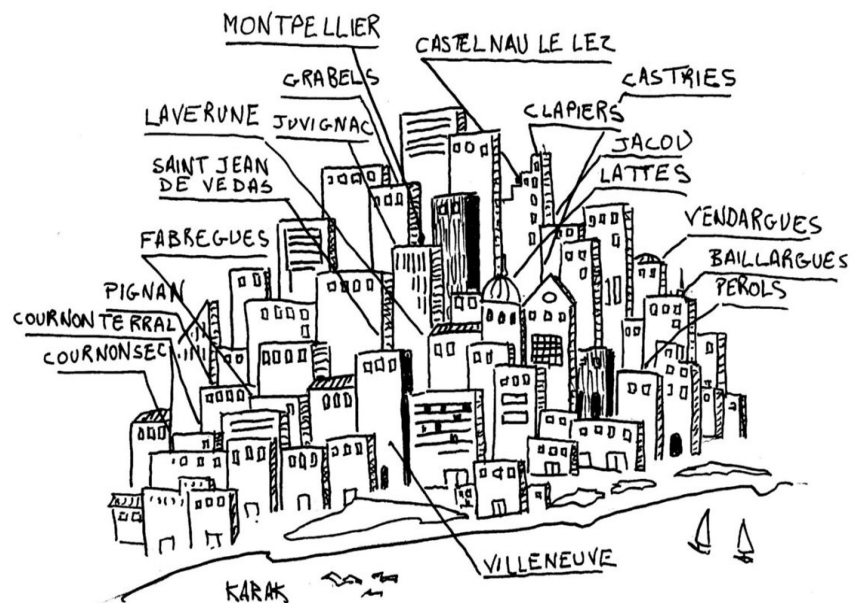
Cette imprévoyance, ou refus des « pauvres » coûte cher (760 000€ sur la période 2013-2017) et pénalisera encore le contribuableFabrèguois d'environ 250 000€, en 2018 !

Atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux en 2025 est dans ce contexte de retard très difficile, et la frénésie d'urbanisation actuelle n'y suffira pas !

Nous sommes conscients du besoin de logements mais construire sans concertation, sans plan d'ensemble, sans penser plus globalement les besoins de la population (notamment en transport collectif) n'est plus acceptable. On ne peut plus continuer à bâtir cette ville dans la précipitation pour éviter les pénalités financières liées aux carences passées (144 logements HLM à construire d'ici 2019 !).

1/Le projet « GGL » sur le secteur Sud de la ville dit « de la Fabrique » propose sur plusieurs hectares la réalisation de 250 logements répartis entre logements collectifs et terrains à bâtir. C'est un gros projet (équivalent à la ZAC du collège), qui va démarrer et qui va changer la structure de la ville, dont on ne voit pas comment il s'inscrit dans un projet urbain d'ensemble. Il pose le problème du lien avec le centre.

LA METROPOLE SOLEIL . MER . BETON



Le blog de Karak : karak.over-blog.com

2/Le projet « Link City »: 40 logements sur le terrain de « la Lettre Peinte » va être soumis à l'enquête publique.

3/Est aussi annoncée une opération sur Pica Noves (secteur du chemin d'Agnac), dont on ne connaît pas le détail.

Nous considérons que cette urbanisation ne peut être réalisée sans prendre en compte la desserte du quartier et l'impact sur la circulation de la RD613 : ces opérations aggraveront les difficultés de tous en l'absence de transports collectifs en site propre (TCSP).

Se déplacer à Fabrègues et dans les environs : Parlons-en !

Se déplacer est une nécessité quotidienne pour tous, que ce soit pour étudier, travailler, se divertir, se soigner, faire les achats. C'est important de le faire facilement, en sécurité.

L'éventail des solutions de déplacement s'est agrandi avec l'apparition des nouvelles mobilités (covoiturage, autopartage, vélos en libre-service...) dans les métropoles. Par ailleurs, avec l'étalement des aires urbaines, les offres de mobilité s'exercent sur un territoire plus large qu'auparavant. Mais qu'en est-il pour les Fabrèguois résidents de la Métropole montpelliéraine ?

A Fabrègues même, les déplacements sont délicats :

- Il n'y a pas de rue piétonne dans le village,
 - Souvent les trottoirs sont impraticables ou inexistants,
 - Il n'y a pas de vraies pistes cyclables.
- Rien ne semble vraiment fait à Fabrègues pour favoriser les déplacements doux.

Concernant les déplacements pendulaires Fabrègues-Montpellier, la situation est très difficile pour nombre de Fabrèguois. Le temps du trajet Fabrègues-gare de Montpellier (bus-tram) se situe, en théorie, entre 35 et 40 mn, mais le temps réel est très supérieur en raison des embouteillages aux

heures de pointe. Pour les lycéens, notamment, la durée du trajet le matin est trop longue.

Cette situation ne peut persister, d'autant qu'avec les projets urbains précités elle ne peut que s'aggraver !

Alors quelles solutions pour améliorer la mobilité?

Que prévoit la Métropole sur ce secteur ?

MONTPELLIER VILLE AMBITIEUSE



Le blog de Karak : karak.over-blog.com

Déplacements, transports : Nous vous invitons à en parler :

VENDREDI 23 MARS

à 20h30, centre culturel José Janson

en présence **d'Eric Boisseau**, conseil d'administration de Vélocité, membre de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports).

Les associations et les citoyens avec leurs élus peuvent faire avancer les décisions.

La rencontre sera suivie de **l'Assemblée Générale** de l'association pour les adhérents et ceux qui souhaitent s'informer ou adhérer.

Maraîcher enneigé : soutien pour une agriculture bio et locale en péril

Suite à l'épisode neigeux du 28 février, Yann, maraîcher bio à Fabrègues depuis juin 2015, a perdu ses deux serres qui se sont effondrées. Un appel aux dons est lancé afin de l'aider à ré-impulser en urgence son activité maraîchère. Pour plus d'informations et pour le soutenir :

<https://www.zeste.coop/fr/decouvrez-les-projets/detail/maraicher-enneige>